



Commission de coopération environnementale (CCE)  
700, rue de la Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 5M2  
Tél. : 514-350-4300  
Fax : 514-350-4314  
Site Web : [www.cec.org](http://www.cec.org)

## APPEL DE PROPOSITIONS 2019

### « Aider votre collectivité à s'adapter aux événements extrêmes »

La Commission de coopération environnementale (CCE) accepte les demandes de financement de projet dans le cadre du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE). Les propositions doivent être soumises au plus tard le 6 septembre 2019 et les projets commenceront en novembre 2019.

#### Qu'est-ce que le PNAACE?

La CCE a créé le PNAACE pour faciliter la collaboration avec les collectivités locales, les communautés autochtones, les chercheurs et les organisations non gouvernementales au Canada, au Mexique et aux États-Unis afin de promouvoir un sens commun des responsabilités et de l'intendance de l'environnement. La CCE favorise l'innovation et la flexibilité qui contribuent à la mise en œuvre d'initiatives environnementales exemplaires pour l'instauration de partenariats durables qui mènent à l'amélioration de l'environnement local.

Pour ce cycle de subventions, la CCE sollicite des projets axés sur le **renforcement des capacités des collectivités à se préparer, à réagir et à s'adapter aux événements extrêmes** tels que la sécheresse, les inondations, les incendies de forêt et les températures extrêmes, et sur la promotion de mesures communautaires susceptibles de contribuer aux travaux de la CCE sur la préparation aux événements extrêmes et la résilience face à ces événements, ou de tirer avantage de ces travaux.

#### Critères de sélection des projets subventionnés dans le cadre du PNAACE

Le processus de subventions du PNAACE vise à financer les projets qui :

1. Portent sur le **renforcement des capacités de votre collectivité à se préparer, à réagir et à s'adapter aux événements extrêmes**. Les travaux communautaires pourraient tirer parti des travaux de la CCE sur les événements extrêmes ou fournir une expertise et des

pratiques exemplaires locales qui serviront aux activités de la CCE portant sur la préparation, l'intervention et la résilience en Amérique du Nord;

2. Comprennent un plan de mise en œuvre complet, y compris les intervenants, les mesures, les bénéficiaires, les objectifs mesurables et les résultats prévus;
3. Produisent des résultats positifs concrets et mesurables pour l'environnement, que ce soit pour des espèces, des écosystèmes, le développement durable ou l'état de préparation/la résilience des collectivités. Les résultats doivent se concrétiser durant la période de financement par le PNAACE;
4. Peuvent être reproduits ou adaptés dans d'autres collectivités ou régions;
5. Donnent lieu à des collaborations ou partenariats, officiels ou non, entre les intervenants, par exemple les différents ordres d'administration publique, les collectivités locales ou autochtones, les chercheurs, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé en Amérique du Nord;
6. Utilisent d'autres ressources pour que le projet et ses résultats aient un plus grand impact et soient davantage reproductibles et durables;
7. Sont soumis dans le délai prévu et selon le processus établi.

Les catégories de projets peuvent inclure les suivantes, entre autres : renforcement des capacités, projets pilotes, transfert de technologies novatrices, sensibilisation ou éducation, diffusion de pratiques exemplaires, amélioration des processus de communication et de préparation/d'intervention, formation de dirigeants du domaine communautaire et environnemental, participation des jeunes aux activités environnementales, réduction des risques pour l'environnement.

Vous trouverez des exemples de projets menés récemment dans le cadre du PNAACE à l'adresse suivante : <<http://www.cec.org/fr/our-work/napeca>>.

### **Qui peut présenter une demande?**

Toute entité reconnue comme organisme sans but lucratif au Canada, au Mexique ou aux États-Unis peut présenter une demande. Exemples de demandeurs admissibles : organismes à but non lucratif et organisations non gouvernementales (ONG), groupes environnementaux, associations communautaires, établissements d'enseignement, nations tribales, peuples et communautés autochtones. Les demandeurs doivent être établis au Canada, au Mexique ou aux États-Unis.

Le PNAACE ne finance pas les entreprises, les particuliers ou les administrations municipales, provinciales/étatiques, territoriales ou fédérales. Cependant, les propositions présentées par des organisations admissibles qui travaillent avec le secteur privé ou des administrations locales sont recevables. En outre, le PNAACE ne financera pas les candidats potentiels qui reçoivent ou

sollicitent actuellement des fonds d'Environnement et Changement climatique Canada pour leur projet.

La CCE ne peut accepter les propositions d'un demandeur dont un employé ou agent est, ou si un membre de la famille immédiate d'un employé ou agent<sup>1</sup> est:

- Un représentant d'une Partie à l'ANACDE (gouvernement du Canada, gouvernement des États-Unis d'Amérique, gouvernement des États-Unis du Mexique), ou une personne qui a occupé ce poste au cours de la dernière année;
- Un représentant du Secrétariat de la CCE ou une personne qui a occupé ce poste au cours de la dernière année;
- Un membre actuel ou passé (dans la dernière année) du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE; ou
- Un membre actuel ou passé (dans les trois dernières années) d'un comité consultatif national.

Les activités et projets suivants ne sont pas admissibles au financement :

- Activités dont la responsabilité incombe à l'administration locale, étatique/provinciale ou fédérale (p. ex., construction de routes, de ponts ou d'usines de traitement des eaux usées);
- Achat de véhicules à moteur, de biens ou de terrains;
- Rénovations;
- Actions en justice;
- Projets uniquement consacrés à l'aménagement;
- Projets visant uniquement à embellir un secteur;
- Lobbying ou activités partisans;
- Activités ou campagnes annuelles ou régulières de l'organisme;
- Participation à des conférences de nature générale;
- Projets menés ailleurs que dans les trois pays signataires de l'ANACDE.

## **Financement**

**Les projets sont financés pour une durée maximale de 12 (douze) mois.**

---

<sup>1</sup> La « famille immédiate » s'entend des conjoints, des parents, des frères et sœurs et des enfants.

La CCE encourage les demandeurs à soumettre des propositions d'une valeur maximale de 165 000 \$CAN, et elle pourra envisager la possibilité d'accorder des fonds supplémentaires à des projets exceptionnels.

La CCE reconnaît qu'un projet réalisé à faible coût peut avoir de grandes retombées; par conséquent, aucun montant minimum de subvention n'est fixé.

### **Comment les propositions sont-elles évaluées?**

Les demandeurs doivent présenter une proposition dans le format décrit ci-après, au plus tard à la date limite affichée. La proposition doit comprendre : un sommaire du projet; une description détaillée de la façon dont le projet répond à chaque critère du PNAACE; une description détaillée de la façon dont les fonds seront utilisés pour mettre en œuvre les activités et obtenir les résultats voulus.

Les demandes de subvention seront examinées en fonction des critères de sélection susmentionnés, puis approuvées ou rejetées par le Comité de sélection du PNAACE.

Une fois la demande soumise, le Secrétariat ne fournira aucun commentaire sur son évaluation.

### **Une seule demande par organisation/pays sera prise en compte.**

Les candidats retenus devront conclure une entente de financement avec la CCE avant le versement de toute contribution. Les fonds sont versés en fonction de rapports d'avancement et d'états financiers qui démontrent comment l'aide financière est utilisée pour produire les résultats voulus.

### **Quelles sont les dates clés du programme de subventions?**

- Date limite de présentation des propositions 6 septembre 2019 (17 h 00 HAE)
- Évaluation des demandes Septembre-octobre 2019
- Annonce officielle des subventions 1<sup>er</sup> novembre 2019
- Début des projets Novembre 2019
- Date limite de fin des projets 30 novembre 2020

### **Dans quel format les propositions doivent-elles être présentées?**

La proposition **doit** fournir l'information suivante :

**1. Coordonnées du responsable du projet :** prénom, nom de famille, numéro de téléphone, adresse de courriel.

**2. Coordonnées de l'organisme :** nom, adresse, pays, adresse de courriel, numéro de téléphone, site Web, Twitter, Facebook, etc.

**3. Titre, objectifs et résultats du projet. Expliquez en quoi le projet respecte le thème « Aider votre collectivité à s'adapter aux événements météorologiques extrêmes » :** décrivez le problème/les possibilités, les objectifs et les résultats souhaités. (Maximum de 300 mots)

**4. Budget demandé.** Budget total demandé dans le cadre du PNAACE et ventilation détaillée (en dollars canadiens). Utilisez le modèle de feuille de calcul pour fournir les détails du budget. Ventilez le budget selon les catégories suivantes :

1. Salaires et avantages sociaux
2. Équipement et fournitures
3. Déplacements<sup>2</sup>
4. Services-conseils (s'il y a lieu),
5. Frais généraux (ne doivent pas dépasser 15 %)<sup>3</sup>
6. Autres coûts

**5. Durée du projet.** Nombre de mois, dates du début et de la fin du projet (durée maximale : de novembre 2019 à novembre 2020).

**6. Emplacement géographique** du projet. Précisez le(s) pays où le projet se déroulera.

**7. Bénéficiaires.** Indiquez la ou les collectivités qui profiteront directement du projet, la population cible et le nombre de personnes que le projet servira (Maximum de 50 mots.)

**8. Plan de travail détaillé.** Décrivez en détail les objectifs du projet, les résultats attendus et les indicateurs de performance qui serviront à mesurer les résultats. Ces derniers doivent être mesurables et obtenus durant la période visée par l'aide du PNAACE. Décrivez également les principales activités qui seront menées pour atteindre les objectifs du projet, y compris les intervenants et les budgets et échéanciers correspondants. Utilisez le modèle fourni.

**9. Partenariats.** Veuillez fournir le nom de tout autre organisme qui participe au projet, y compris les partenaires et/ou bénéficiaires, le cas échéant.

**10. Autres sources et/ou possibilités de financement.** Inscrivez toutes les autres sources et/ou

---

<sup>2</sup> La CCE ne financera pas les dépenses liées aux déplacements au-delà de 15 % du montant total de la subvention.

<sup>3</sup> La CCE ne financera pas les dépenses correspondant aux frais généraux ou à l'administration (comme le loyer, le téléphone, les télécopies et les photocopies) au-delà de 15 % du montant total de la subvention.

possibilités de financement. (Maximum de 100 mots.)

**11. Innovation. Décrivez toute méthode novatrice qui sera utilisée dans le cadre du projet (maximum de 100 mots.)**

**12. Reproductibilité/Évolutivité.** Expliquez comment le projet pourrait être reproduit ou adapté dans d'autres collectivités de l'Amérique du Nord (Maximum de 100 mots.)

**13. Viabilité.** Expliquez comment, le cas échéant, le projet (ou ses retombées) pourrait se poursuivre après la fin du volet de financement et de mise en œuvre dans le cadre du PNAACE (Maximum de 100 mots.)

**14. Mission de l'organisme/de l'institution/du groupe/de la collectivité responsable** (Maximum de 30 mots.)

**15. Organisme demandeur.** Veuillez télécharger un certificat faisant état du statut d'organisme sans but lucratif de l'organisme demandeur.

**16. Déclaration d'acceptation d'impartialité et d'indépendance.** Veuillez télécharger, imprimer et signer la Déclaration d'acceptation d'impartialité et d'indépendance.

### **Comment présenter une demande?**

Les propositions doivent être envoyées sur support électronique en utilisant le portail de demande en ligne à l'adresse <[www.cec.org/fr/our-work/napeca](http://www.cec.org/fr/our-work/napeca)>. **Pour soumettre une proposition, vous devez créer un compte et fournir l'information susmentionnée** dans le formulaire. Vous pouvez également envoyer votre proposition par la poste ou la remettre en main propre au Secrétariat de la CCE à Montréal, au Canada; nous vous encourageons cependant à la soumettre en ligne. L'adresse postale est la suivante :

Commission de coopération environnementale  
700, rue de la Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 5M2  
Canada

Pour tout autre renseignement ou pour obtenir de l'aide relativement au processus de demande de subvention, veuillez composer le 514-350-4347 ou écrire à [napeca@cec.org](mailto:napeca@cec.org)